



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 1 de 4

Date :
10/04/2015

<u>CONVOQUES :</u>	<u>PRESENTS :</u>	<u>EXCUSES :</u>	<u>REPRESENTE PAR :</u>
Michel MICHALLET	X		
Alain BERNHEIM	X		
Mireille CHAPUS	X		
Marc LOUBET	X		
Georges LARROQUE		X	Monsieur BERNHEIM
Priscilia BIONDI		X	Monsieur MICHALLET
Bertrand COSSOUX		X	Monsieur LOUBET
Annie COURTIER	X		
Marie-Corinne COUSINARD	X		
Olivier DELMER	X		
Karine DA SILVA COUTINHO		X	Madame COUSINARD
Gérard ESPINERA		X	Madame LONGUEVILLE
Elisabeth LONGUEVILLE	X		
Paul SCHULTZ	X		
Jean-Pierre PIERRAIN	X		

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel MICHALLET, Maire, qui déclare les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus présents ou absents.

Monsieur Alain BERNHEIM a été élu secrétaire de séance.

Monsieur MICHALLET demande de rajouter à l'ordre du jour une convention avec Vincent BUECHE dans le cadre des NAP. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 mars 2015**.....1
2. **COMMUNE :**
 - Taux des taxes communales.....2
 - Subventions aux associations.....2
 - AP/CP.....2
 - Affectation du résultat 2014.....3
 - Budget primitif 2015.....3
3. **"SERVICE EAU" :**
 - Affectation du résultat 2014.....3
 - Budget primitif 2015.....4
4. **CAMVS : convention du groupement de commandes permanent pour les besoins de la direction mutualisée des systèmes d'informations**.....4
5. **Convention avec M. Vincent BUECHE (NAP)**.....4
6. **Questions et informations diverses**.....4

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2015

Le Conseil Municipal n'ayant aucune observation à formuler, le procès-verbal du 5 mars 2015 est accepté à l'unanimité

Rédigé-le : 10/04/2015

Par Monsieur BERNHEIM – élu Secrétaire de séance



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 2 de 4

Date :
10/04/2015

2. COMMUNE :

a) Taux des taxes communales :

Monsieur MICHALLET propose de reconduire les taux communaux 2015 à l'identique des taux 2014 à savoir :

- . taxe d'habitation : 11.81%
- . taxe foncière bâti :22.84 %
- . taxe foncière non bâti :79.42 %

Sur la base de ces taux, le produit fiscal attendu est de : 623 096 €

Vote pour à l'unanimité

b) Subventions aux associations :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les subventions 2015:

<u>ARTICLE</u>	<u>OBJET</u>	<u>NOM DE L'ORGANISME</u>	<u>MONTANT</u>
657362	Subvention de fonct	CCAS	1 500.00 €
6574	Subvention de fonct	AOSPC	586.00 €
6574	Subvention de fonct	ASBBE	120.00 €
6574	Subvention de fonct	AGISSONS E.I.	1 350.00 €
6574	Subvention de fonct	ANCIENS COMBATTANTS	200.00 €
6574	Subvention de fonct	ASSAD RM	683.00 €
6574	Subvention de fonct	ASSOCIATION FRANCAISE DE LA SCLEROSE EN PLAQUE	120.00 €
6574	Subvention de fonct	COMITE DES FETES	10 000.00 €
6574	Subvention de fonct	COOPERATIVE SCOLAIRE	2 263.00 €
6574	Subvention de fonct	PARALYSES DE France	80.00 €
6574	Subvention de fonct	PARENTS D'ELEVES	560.00 €
6574	Subvention de fonct	SPORTS LOISIRS BLB	1 800.00 €
6574	Subvention de fonct	TUTELIA	80.00 €

Vote pour à l'unanimité

c) AP/CP budget commune :

Monsieur MCHALLET propose au conseil municipal les AP/CP suivantes :

OPERATIONS	TOTAL AP/CP	révision 2014	CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019
n°1 ENFOUISSEMENTS	230 137.00	- 19 485.53	210 651.47	1 116.83				
n°2 PLU	65 000.00	- 1 076.40	50 149.51	13 774.09				
n°3 ENFOUISSEMENTS RUE DES JOIES	180 000.00		104 423.00	75 577.33				
n°4 PARC DES VIVES EAUX - Ministade	100 000.00		40 000.00	60 000.00				

Rédigé-le : 10/04/2015

Par Monsieur BERNHEIM – élu Secrétaire de séance



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 3 de 4

Date :
10/04/2015

OPERATIONS	TOTAL AP/CP	révision 2014	CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019
n°5 VOIRIE RUE DES JOIES	265 000.00		50 000.00	215 000.00				
n°6 TOIT DE L'EGLISE REPORT	100 000.00		100 000.00	100 000.00				
n°7 DEFENSE INCENDIE RUE DES JOIES	77 000.00		50 000.00	27 000.00				
n°8 C.D.39 INTRA MUROS	140 000.00			25 000.00	25 000.00	30 000.00	30 000.00	30 000.00

Le conseil municipal les adopte à l'unanimité

d) affectation du résultat 2014

Monsieur MICHALLET propose l'affectation du résultat 2014 :

Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	370 586.29 €
B Résultats antérieurs reportés	135 907.43 €
C Résultat à affecter	506 493.72 €
D Solde d'exécution d'investissement	32 508.12 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	-385 105.59 €
Besoin de financement F	-352 597.47 €
AFFECTATION	506 493.72 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	352 597.47 €
2) Report en fonctionnement R 002	153 896.25 €

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette affectation du résultat 2014.

e) Budget Primitif 2015

Monsieur MICHALLET présente le budget primitif de la commune pour 2015. La section de fonctionnement s'établit à 1 155 537.24 €, la section investissement à 1 251 914.16 €.

Monsieur MICHALLET commente un diaporama qui reprend les principaux points du budget 2015, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2015.

3. « SERVICE EAU »

a) Affectation du résultat 2014

Monsieur MICHALLET propose l'affectation du résultat 2014 :



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 4 de 4

Date :
10/04/2015

Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	6 412.73 €
Résultats antérieurs reportés	429.85 €
Résultat à affecter :	6 842.58 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement	4 119.00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement	0.00 €
AFFECTATION	6 842.58 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement	0.00 €
Report en exploitation R 002	6 842.58 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette affectation du résultat 2014.

b) **Budget Primitif 2015**

L'équilibre s'établit à 15 241.56 € pour la section de fonctionnement et à 9 874.00 € pour la section d'investissement.

Le conseil Municipal adopte le budget primitif 2015.

4. **C.A.M.V.S. : Convention de groupement de commandes permanent pour les besoins de la direction mutualisée des systèmes d'informations**

Monsieur MICHALLET porte à la connaissance du conseil municipal la convention proposée.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette convention.

5. **Convention avec Monsieur Vincent BUECHE (NAP)**

Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires Monsieur MICHALLET souhaite que la commune signe une convention avec Monsieur Vincent BUECHE portant sur une animation comportant des séances d'initiation au jeu d'échecs.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette convention.

6. **Questions et Informations Diverses**

- Monsieur MICHALLET remet un dossier aux conseillers qui contient les éléments suivants :
 - Lettre au Préfet en date du 17 septembre 2014 précisant le nombre de logements sociaux recensés sur la commune (90 EHPAD MALKA + 11 Société la Foncière)
 - Une information sur le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)
 - Une note sur le PLH (Plan Local de l'Habitat) accompagnée du tableau projet des perspectives de production de logements pour la période 2016-2021
 - Rappel de l'information Mairie du 13 février 2015 sur le P.L.U.
 - Une note sur le Boire accompagnée d'une étude préliminaire du Cabinet ASTYM de septembre 2013 pointant une possibilité de construction d'une centaine de logements en mixité sociale sur cet espace. Ce projet pour l'immédiat est bloqué, mais il conviendra de mettre cet espace en zone naturelle afin d'éviter toute tentation ultérieure.
- 11/04 : Carnaval des enfants
- 13/04 : Conseil municipal des enfants qui arrêtera une date de nettoyage des bois
- 14/04 : CCAS
- 21/05 : Réunion publique PLU
- 28/05 : conseil Municipal

Levée de la séance après épuisement de l'ordre du Jour

Le Maire
Michel MICHALLET

Rédigé-le : 10/04/2015

Par Monsieur BERNHEIM – élu Secrétaire de séance